Lassigny

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

oise LE DÉPARTEMENT

XC-DAY

LASSIGNY (60)

Dimanche 23 Avril 2017

Championnat régional VTT UFOLEP

Une organisation du VTT COMPIÈGNOIS

Fédération sportive de la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

COMITE REGIONAL U.F.O.L.E.P FLANDRES ARTOIS PICARDIE

REGLEMENT

L'épreuve est ouverte à tous les licenciés UFOLEP, mais lors de la cérémonie protocolaire seul seront récompensés les licenciés UFOLEP Flandres Artois Picardie possédant la licence homologuée depuis au moins 8 jours et la carte compétiteur.
Les engagements sont à envoyer groupés par clubs accompagnés du règlement.
L'attribution des dossards se fera dans l'ordre d'arrivée des inscriptions en tenant compte des champions départementaux.
Lors du retrait des plaques, les concurrents devront présenter leur licence et leur carte de compétiteur.

Dépannage : (Page 42 du règlement national)
L'assistance technique est autorisée aux conditions suivantes:
- Elle consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo, à l'exception du cadre.
- Elle n'est autorisée que dans les zones prévues à cet effet (Au maximum 2 sur le circuit). Le matériel de remplacement (à l'exception de vélo) et les outils doivent y être déposés.
- Chaque Club ou Comité ne pourra utiliser, en dépannage, que le matériel qu'il aura déposé et devra désigner un responsable qui sera chargé de veiller sur ce matériel. Pour effectuer les réparations, le vététiste peut bénéficier de l'aide d'une tierce personne (membre du club pour les épreuves dominicales, les Championnats Départementaux et Régionaux – Membre de la délégation départementale pour les Championnats Nationaux) ; cette personne devra être désignée au préalable lors de l'engagement. Le changement de roue ne peut également être effectué que dans les zones de dépannage.
- Toute autre aide extérieure, réalisée en dehors des zones d'assistance, entraînera la disqualification du compétiteur. Est considérée comme aide extérieure, toute aspersion volontaire de liquide sur la chaîne, les dérailleurs, la cassette de roue libre, si celle-ci n'est par effectuée par le compétiteur lui-même.
- Le compétiteur peut transporter des outils et des pièces de rechange à condition qu'ils ne constituent pas de danger pour le compétiteur lui-même ou les autres concurrents.
- Changement de vélo interdit. Le vététiste doit franchir la ligne d'arrivée avec la plaque de guidon qui lui a été attribuée au départ.

Remarque – Il est indispensable d'avoir un nombre suffisant de commissaires sur le circuit et dans les zones d'assistance technique, pour veiller à la régularité de l'épreuve et des remplacements de matériel.

Tenue vestimentaire :
LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE DES L'ECHAUFFEMENT
En course le port du casque et maillot du club obligatoire (les maillots publicitaires ainsi que les maillots des groupes sportifs sont interdits).

Disqualifications :
Sur décision du directeur de course et du commissaire UFOLEP
- Pour non-respect du règlement de l'épreuve
- Pour non-respect des règlements sportifs
- Pour tout concurrent présent hors du parcours avec son dossard (même pour une course se courant à un autre horaire)
- Pour non-respect des autres concurrents, des spectateurs, des organisateurs
- Pour non-respect du site

Abandons :
Pour des raisons de sécurité, de chronométrage et de respect du site, tout concurrent qui est contraint à l'abandon s'engage à rejoindre l'arrivée par les seules voies du parcours, pour y restituer sa plaque de cadre. (Hors accidents. La croix rouge et les jalonneurs se chargeront d'informer la direction de course)

Contrôle médical :
Immédiatement après l'arrivée de l'épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

Sécurité et Respect de la nature :
Tout concurrent s'engage à respecter le code de la route si le parcours emprunte des infrastructures routières, à respecter l'environnement et la nature (garder les emballages de produits énergétiques dans la poche).

Le FAIR PLAY :
Bien entendu est obligatoire.

1. Programme des épreuves

Parking, récupération des plaques, départ/arrivée, remise des récompenses, restauration rapide : tout à lieu au même endroit (voir plan page 4).

9h00 : Début de la remise des plaques pour les 2 courses de la journée

10h30 : début des courses du matin

Horaires :	Catégories :	Dates de naissance :	Nombres de tours :	Distances totales :
10h30	17/19 ans Masculin	Du 01/01/1998 au 31/12/2000	4	27,2km
10h32	Adultes Masculins 50/59 ans	Du 01/01/1958 Au 31/12/1967	4	27,2km
10h34	Tandems (+ 17 ans)	Avant 31/12/2000	4	27,2km
10h36	Adultes Masculins + 60 ans	Avant 31/12/1957	3	20,4km
10h38	Féminines 17/29 ans	Du 01/01/1988 Au 31/12/2000	3	20,4km
10h40	Féminines 30/39 ans	Du 01/01/1978 Au 31/12/1987	3	20,4km
10h42	Féminines + 40 ans	Avant 31/12/1977	3	20,4km
10h44	Jeunes M & F 15/16 ans	Du 01/01/2001 Au 31/12/2002	2	13,6km
10h46	Jeunes M & F 13/14 ans	Du 01/01/2003 Au 31/12/2004	1	6,8km

13h : cérémonie de remise des récompenses

14h : début des courses de l'après midi

Horaires :	Catégories :	Dates de naissance :	Nombres de tours :	Distances totales :
14h	20/29 ans Masculin	Du 01/01/1988 au 31/12/1997	5	34km
14h02	30/39 ans Masculin	Du 01/01/1978 au 31/12/1987		
14h04	40/49 ans Masculin	Du 01/01/1968 au 31/12/1977		

17h00 : cérémonie de remise des récompenses

Restauration rapide sur place (sandwich, boisson, café, gâteau...) toute la journée.

2. Parcours

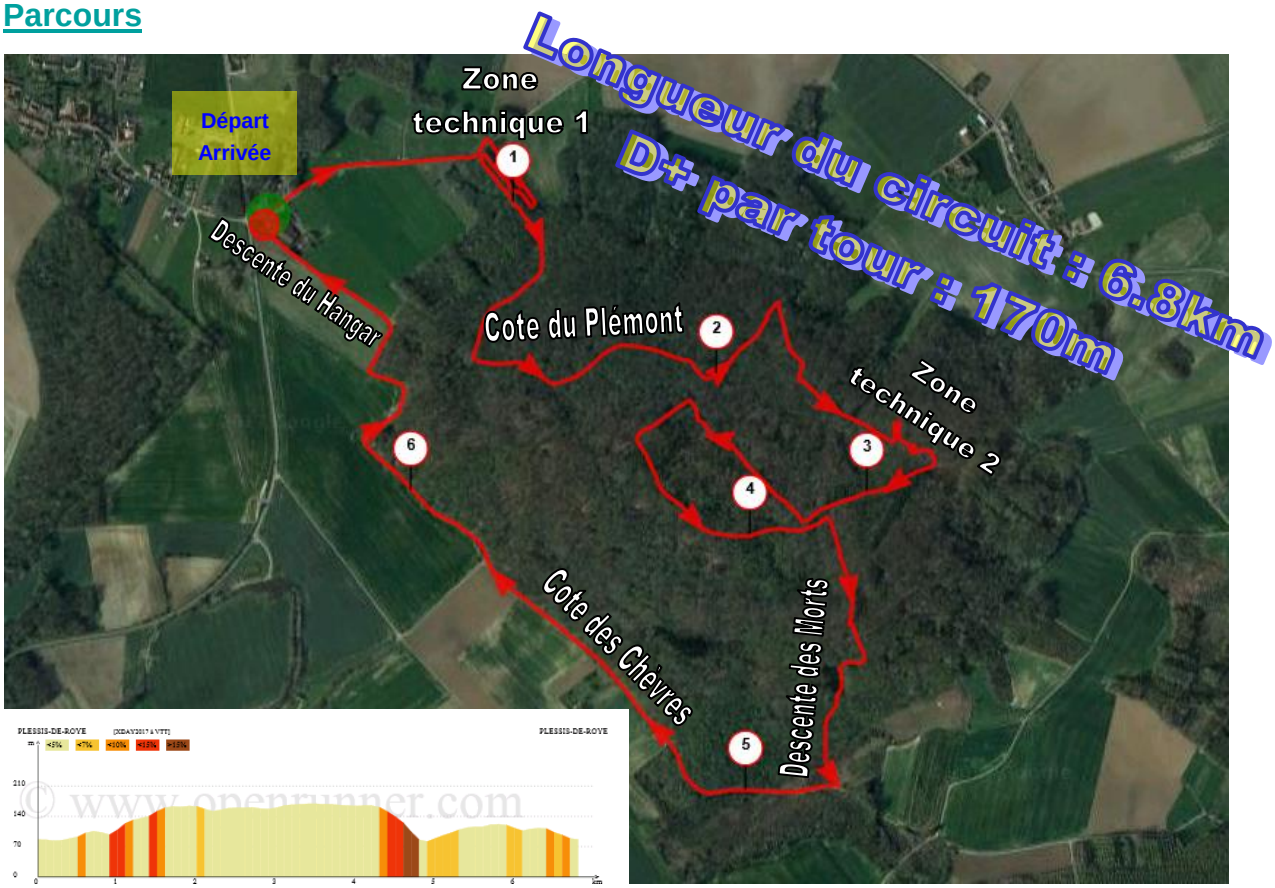

Accès :

- **En arrivant de Compiègne :**
  Juste avant d'entrer à Lassigny
  Hangar sur votre droite

- **En arrivant de Noyon :**
  Prendre direction Compiègne
  A la sortie de Lassigny
  Hangar sur votre gauche

- **En arrivant de Roye :**
  Prendre direction Compiègne
  A la sortie de Lassigny
  Hangar sur votre gauche

Pour plus d'informations sur l'organisation :

Page Facebook de l'événement :
Régional VTT UFOLEP Picardie 2017

Mail : stmillian@aol.com

Tél : 06 09 54 61 99

3. Partenaires de l'événement

Lassigny

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
60

oise
LE DÉPARTEMENT

BAR-TABAC-PMU
LOTO-PRESSE
La Croix d'or
PRESSE
PMU
TABAC
2 place du Souvenir
60310 LASSIGNY
Tél : 03 44 43 60 01
Fermé les jeudis et dimanches après-midi

SPECIALITES

Le peigne Jaune
Coiffure mixte
16, place du Souvenir
60310 Lassigny
tel. 03 44 43 70 24

Boulangerie
Pâtisserie
Maryse & Michel Martins
Choix de pains spéciaux
Mariage - Communion - Baptême
5, rue de la Tour Roland - 60310 LASSIGNY
Tél./Fax : 03 44 43 63 34

Artisan Fleuriste
Coté Fleurs
Commandez par ☎ Payez par
7 bis, rue St Crépin
60310 LASSIGNY
03 44 43 72 07

SeR
SICAE
L'électricité de proximité

4. Engagements

Les engagements se font uniquement par courrier à l'adresse suivante avant le **17 avril 2017** :

Eric MADOU
5 impasse Gérard de Nerval
60510 Bresles

Mail : madou.eric@neuf.fr
Téléphone : 06 11 23 92 20

Tarifs d'engagement :

4 € pour les jeunes de 13/14 ans et 15/16 ans
6 € pour les autres catégories
12 € pour les tandems

Un cadeau technique offert à la remise des plaques…

Attention : pas d'engagements sur place !

Ne seront pris en compte que les engagements groupés par club sur le «bulletin d'engagement» prévu par l'organisation et accompagnés du règlement.

5. Récompenses

Pas de titre régional si moins de 5 concurrents dans une catégorie.

Au 1er de chaque catégorie : un maillot, une gerbe et une coupe
Au 2ème : une médaille
Au 3ème : une médaille

Le port du maillot du club et cuissard sont obligatoires sur le podium.

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
FLANDRES ARTOIS PICARDIE

FEUILLE D'ENGAGEMENT

Club :				
Nom	**Prénom**	**Date de naissance**	**Catégorie**	**N° de Licence**
		/ /		
		/ /		
		/ /		
		/ /		
		/ /		
		/ /		
		/ /		
		/ /		
		/ /		
		/ /		
		/ /		
		/ /		
		/ /		
		/ /		
		/ /		

Engagement jeunes : ……. X 4€ = …….
Engagement adultes : ……. X 6€ = …….
Engagement tandem : ……. X 12€ = ……. Total : ……€

Les engagements devront être renvoyés impérativement par courrier avant le 17 avril 2017 accompagné du règlement par chèque à l'ordre du VTT Compiègnois à :

Eric MADOU
5 impasse Gérard de Nerval
60510 Bresles